

Plan Climat Air-Energie Territorial Paris-Saclay **Longjumeau signe une charte d'engagement climatique communale avec l'agglo**

La ville de Longjumeau a signé, le 16 juin, avec l'agglo, sa charte d'engagement communale du Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET). La commune s'engage ainsi, à son échelle, à contribuer à l'ambition du Plan : réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer économie circulaire et énergies renouvelables sur le territoire.

Face à l'urgence écologique, l'agglomération Paris-Saclay a été l'une des premières collectivités franciliennes à démarrer, dès 2017, l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). 126 actions programmées et priorisées sur 6 ans et via 9 axes, visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air.

« Cette charte n'est pas seulement un engagement intercommunal, c'est à chaque fois une déclinaison que l'on développe dans nos municipalités. A Longjumeau, cela va se traduire par 42 actions très concrètes. En matière de transition écologique, il y a de grands mots sur la réduction des gaz à effet de serre ou sur la minimisation de notre empreinte carbone. C'est très bien, mais à un moment, il est nécessaire de traduire ces engagements par des actions concrètes. »

Grégoire de Lasteyrie
Président de la Communauté
d'agglomération Paris-Saclay
Maire de Palaiseau

Une telle ambition ne peut se porter seule. C'est tout un territoire qui s'engage dans cette dynamique écologique. Adopté le 26 juin 2019, le plan se décline à l'échelle communale grâce à des chartes d'engagement climatique.

Les communes s'y engagent, sur les actions qui relèvent de leurs compétences, sur un certain nombre d'actions. Elles y affirment leur volontarisme pour agir contre le réchauffement climatique et bénéficient dès lors d'un outil stratégique d'action et de suivi des actions menées.

Pleinement investie dans la démarche, la ville de Longjumeau a signé la charte le 16 juin à la Halle Mandela. **42 actions concrètes seront développées par la commune, autour de 9 thématiques :**

- réduire la consommation d'énergie des bâtiments
- se déplacer mieux et moins
- développer une économie circulaire
- agir au quotidien pour changer ensemble
- préserver les ressources naturelles et favoriser une agriculture locale durable
- produire et distribuer des énergies renouvelables et citoyennes

- aménager et urbaniser autrement pour une meilleure qualité de vie
- aller vers des services publics exemplaires
- financer, suivre et faire vivre le Plan Climat.

« A travers les chartes communales, au-delà de ses spécificités par commune, il y a un dénominateur commun qui motive les communes de notre agglomération. C'est celui de la participation citoyenne. C'est à dire qu'on est tous conscients que pour faire évoluer les pratiques et les comportements en matière d'écologie on ne peut le faire qu'à l'échelle globale de tous nos habitants. Ce n'est pas simplement nous en tant qu'institution, même si on attend de nous que l'on soit exemplaire. On ne peut agir seul et imposer des règles sans que cela soit participatif. »

Sandrine Gelot

Vice-présidente en charge de la transition écologique et de la mise en œuvre du Plan Climat Air-Energie Territorial
Maire de Longjumeau

Des actions qui intègrent les nombreuses politiques publiques déjà engagées par les villes de Paris-Saclay.

A ce jour, 5 communes ont déjà signé leur charte d'engagement climatique communale : Gif-sur-Yvette, Longjumeau, Marcoussis, Nozay et Villebon-sur-Yvette. 14 autres communes sont en cours d'élaboration ou de réflexion sur leurs chartes : Bures-sur-Yvette, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Igny, Gometz-le-Châtel, Les Ulis, Orsay, Palaiseau, Saint-Aubin, Vauhallan et Verrières-le-Buisson, La Ville-du-Bois, Villejust et Villiers-le-Bâcle.

Contact : Sandrine Chilotti, chargée des relations presse | 06 11 87 71 44

sandrine.chilotti@paris-saclay.com

À PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

Le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un cluster qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15 % de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur, s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60 % d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié.

paris-saclay.com

